



# “ Gens du Voyage, au-delà des stéréotypes ”

Par **Pierre-Yves Bulteau**, journaliste indépendant  
et co-rédacteur en chef de la publication.

“ Sept ans séparent la dernière version de ce livret à sa réactualisation. Le temps passe et les choses évoluent, lentement. Et ce qui frappe, d'emblée, c'est la (juste) place que prennent encore aujourd'hui l'histoire et la mémoire des Voyageurs dans ce travail de déconstruction des préjugés.

Comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Voilà un lien qui perdure, malgré les années. Des années, toujours, faites de contrôles. Des années, aussi, où les réalités de vie des Voyageurs sont davantage vécues comme des expériences de territoires que comme des ancrages à proprement parler. L'ancrage suppose le raccordement à des règles, à des conditions d'existence. Or, s'il y a bien une chose qui n'a pas bougé en sept ans, c'est le fait que l'on veuille « ancrer » les Voyageurs à des statuts différenciés – en matière de travail, de scolarisation, d'habitat, de santé. Cela, alors même que ces citoyennes et citoyens changent certaines de leurs habitudes, au gré des réalités d'un territoire, en s'adaptant du mieux qu'ils le peuvent aux réalités socio-économiques de notre pays.

Intitulée « S'informer pour mieux comprendre », l'édition de 2017 se voulait didactique. Une sorte de petit manuel d'apprentissage et d'auto-défense intellectuelle.

En 2024, il y a urgence à aller « au-delà des stéréotypes ». Ceux que l'on colle aux Voyageurs. Ceux que les Voyageurs se collent encore à eux-mêmes. Aussi, faire le pont entre l'internement des Tsiganes et ce poncif du « bon et du mauvais nomadisme », c'est non seulement redire à tous – Voyageurs, acteurs du monde associatif, élus et grand public – qu'il n'existe pas de sous citoyens dans notre pays mais bien des statuts et des réglementations qui transforment des citoyens en Français de seconde catégorie.

Faire ce pont, c'est affirmer qu'il nous faut faire mémoire commune pour défendre le droit commun.”